



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



1er

Le LEB est la compagnie ferroviaire à voie métrique
la plus ponctuelle de Suisse (QMS)

3,7

millions de voyageur-euses

97,7

sur 100 pour la qualité du voyage (QMS)

150

un siècle et demi d'existence
de la ligne

97,8

sur 100 pour la qualité des gares (QMS)

SOMMAIRE

Introduction	5
Message du Président et du Directeur	6
Quelques mots sur le rapport d'activité	8
Faits marquants de l'année 2023	9
Gouvernance	10
150 ans du LEB	14
L'année 2023 en sept chapitres	17
Expérience clientes et clients	18
Expérience collaborateurs et collaboratrices	22
Offre	26
Partenaires	29
Économie	31
Environnement	34
Social	37
Renseignements statistiques	41
Les organes dirigeants du LEB	43



INTRODUCTION

Message du Président et du Directeur
Quelques mots sur le rapport d'activité
Faits marquants de l'année 2023

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR

Les motifs de réjouissance et de satisfaction sont nombreux au moment de passer en revue les activités 2023 de la Compagnie du Lausanne-Échallens-Bercher (LEB). En cette année de célébrations du 150^e anniversaire, nous avons pu apprécier la popularité et l'estime dont jouit la société.

La population et les autorités du Gros-de-Vaud ont prouvé leur attachement au LEB, acteur incontournable de la vie économique et sociale de la région. Les collaborateurs et collaboratrices engagés dans la grande aventure du LEB ont pu exprimer et partager la passion de leurs métiers pour le rail.

Cette alchimie a fonctionné à merveille lors de la journée officielle de commémoration le 30 septembre sur la Place de la Gare d'Échallens. Un samedi de fête, ensoleillé et rythmé par les visites des ateliers ferroviaires, les discours et le ballet des convois du charbon et de la vapeur entre Échallens et Bercher. Les mêmes ingrédients à succès ont ensuite permis de prolonger les célébrations en novembre dans le cadre du Comptoir d'Échallens, dont le LEB était l'invité

d'honneur. Le gâteau d'anniversaire découpé et partagé sur le stand le dernier dimanche de la manifestation a marqué symboliquement la fin des festivités.

En cette année des 150 ans, il convient aussi de se réjouir des résultats enregistrés sur la ligne. Le LEB n'a jamais aussi bien fonctionné. Le niveau de service, les indicateurs de performance et de fiabilité, les compétences et la satisfaction des collaborateurs et collaboratrices, ainsi que le degré de satisfaction de la clientèle sont excellents. Le suivi rigoureux et quotidien de l'exploitation a permis de faire encore progresser l'entreprise. La ligne du LEB peut s'enorgueillir d'afficher en 2023 la meilleure ponctualité de toutes les entreprises à voie étroite de Suisse. Meilleur élève de Suisse romande, elle pointait déjà au quatrième rang de ce classement un an auparavant, ce qui était déjà un magnifique résultat!

Cette fiabilité opérationnelle est renforcée grâce à la collaboration avec les tl et bénéficie à l'ensemble de la clientèle. Les mesures prises lors de travaux pla-

nifiés ou d'interruptions inopinées sur la ligne sont appréciées, que cela soit la mise à disposition de bus de substitution ou une information voyageur adaptée. La ligne du LEB contribue ainsi directement au développement du territoire du Gros-de-Vaud et de sa population, dont la croissance sera l'une des plus dynamiques du canton pour les années à venir, selon les dernières perspectives démographiques publiées par l'État de Vaud.

La modernisation de la ligne va se poursuivre. Plusieurs centaines de millions de francs sont au programme des investissements pour les années à venir avec pour objectif l'introduction de la cadence à 10 minutes aux heures de pointe entre Échallens et Lausanne à l'horizon 2030. Citons entre autres l'augmentation de la capacité du matériel roulant (acquisition de nouvelles rames et mise en service de compositions plus longues) et la construction d'un nouveau garage-atelier à Bercher. Au vu de ces investissements, le taux de couverture de la ligne restera un temps encore en-dessous des objectifs



souhaités, mais offre des perspectives plus réjouissantes à long terme. Nous maintenons notre attention et nos efforts sur son évolution, afin de réussir à le ramener d'une manière pérenne au niveau attendu par les commanditaires.

Au nom du Conseil d'administration et de la direction du LEB, nous remercions le Conseil d'administration et la direction des tl pour les résultats obtenus et adressons nos plus chaleureux remerciements à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices des tl qui contribuent chaque jour au succès de la ligne et de notre entreprise. Nous saluons aussi la qualité du travail de nos fournisseurs et mandataires spécialisés, ainsi que les rapports de confiance que nous entretenons avec les commanditaires, l'Office fédéral des transports (OFT) et la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) de l'État de Vaud. Nos remerciements vont aussi au Conseil des communes et à l'ensemble des organes politiques et économiques de la région qui nous ont accompagnés et soutenus en cette année de jubilé et qui continueront,

nous en sommes certains, à le faire dans les années à venir.

La fête fut belle. Le titre de champion suisse de la ponctualité vient comme une cerise sur le gâteau de ce magnifique 150^e anniversaire qui restera, à n'en pas douter, dans toutes les mémoires.

Philippe Gauderon

Président du Conseil d'administration

Olivier Bronner

Directeur

QUELQUES MOTS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les 150 ans du LEB à l'honneur

Le rapport d'activité 2023 se présente en format A4 imprimable. Il en est tiré sur papier recyclé un nombre restreint d'exemplaires. Les illustrations sont en partie consacrées aux festivités du 150^e anniversaire de la Compagnie.

Outre le récit du jubilé, le document s'articule autour de sept thématiques qui constituent autant de chapitres pour raconter l'année 2023 du LEB. Economie, social, partenaires et environnement côtoient ainsi les sujets plus classiques de l'offre, des rapports avec la clientèle et le personnel.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

21 juin

Assemblée
générale
des actionnaires

10 octobre

Signature de la
convention entre
le LEB et l'OFT
pour les
infrastructures
nécessaires

1–5 novembre

Hôte d'honneur
du Comptoir
régional
d'Échallens

30 septembre

Fête populaire
pour les 150 ans
de la ligne

à la cadence 10'

entre Échallens
et Lausanne-Flon

5 novembre

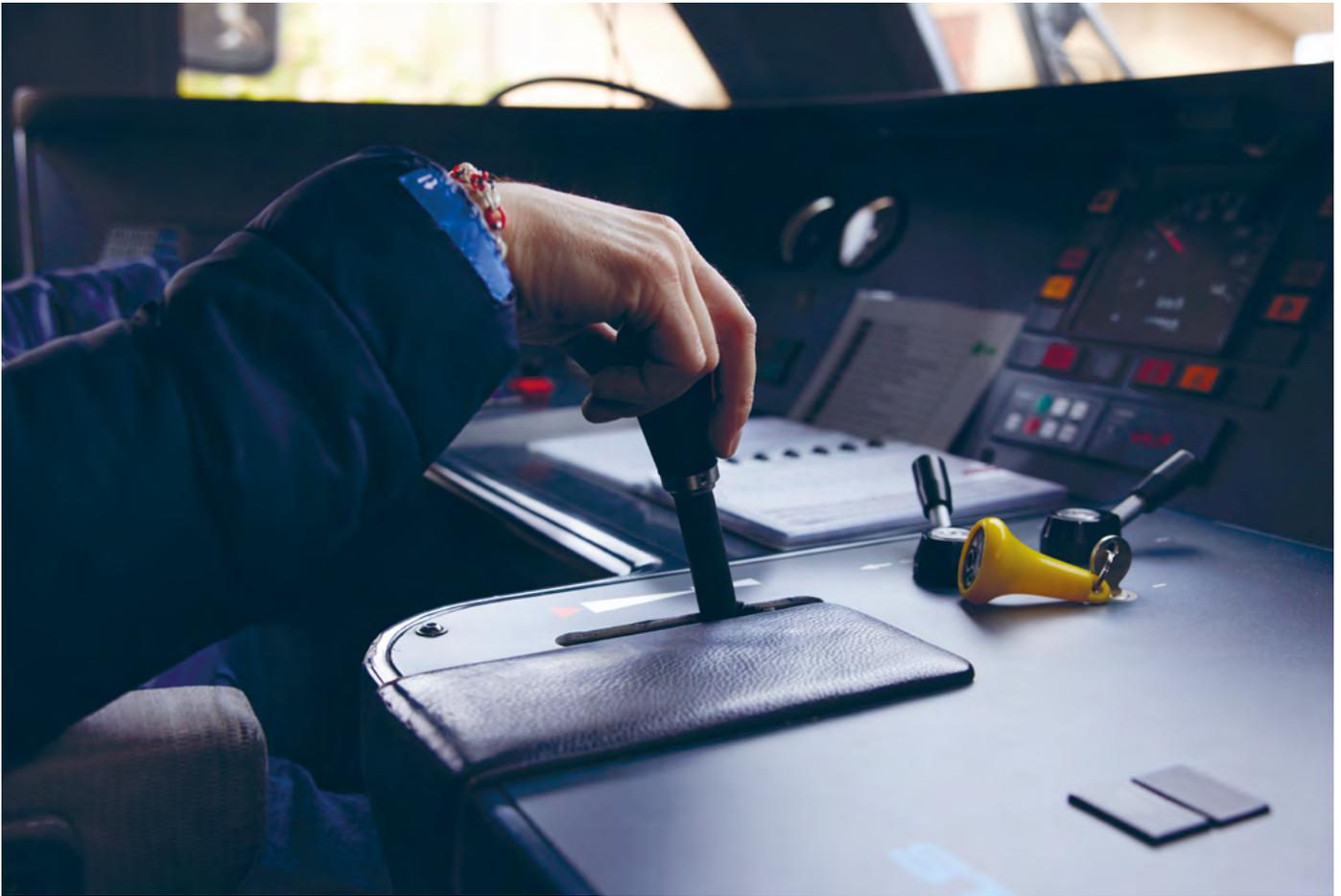
Date anniversaire
de la mise
en service de
l'exploitation
commerciale

GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration du LEB a tenu cinq séances plénières en 2023. L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 21 juin à Échallens. Les activités de la compagnie sont confiées aux tl par une convention de gestion qui court jusqu'au 31 décembre 2024. Une prolongation de ce mandat est en cours de discussion.

Le LEB est une compagnie de chemin de fer exploitant la ligne à voie étroite Lausanne-Échallens-Bercher. Son siège social est à Échallens. La ligne ferroviaire, exploitée en service commercial depuis 1873, est longue de 23,6 kilomètres avec 19 gares actives et 11 communes desservies.

En 2013, le Conseil d'État du Canton de Vaud a souhaité un rapprochement entre les tl et le LEB avec pour objectif de permettre un meilleur développement des transports publics entre le Gros-de-Vaud et l'agglomération lausannoise. L'association des deux entreprises avait pour but de créer des synergies opérationnelles et économiques, et l'ensemble des collaborateur·rices travaillant pour la compagnie du LEB a été transféré aux tl. Trois conventions de délégation ont été convenues à cet effet en 2013, 2016 et 2021. La dernière convention en date est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 et court jusqu'au 31 décembre 2024. En septembre 2023, le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines de l'État de Vaud (DCIRH) a demandé aux deux



Conseils d'administration de prolonger la convention a minima d'un an. Cela doit permettre l'étude et l'évaluation de la variante organisationnelle la plus optimale.

Buts de la société

La société a pour but (Art. 2 des statuts):

- l'exploitation du chemin de fer à voie étroite de Lausanne à Bercher sur la base de la concession octroyée par la Confédération.

La société peut:

- étendre son réseau par la construction, l'acquisition ou l'exploitation d'autres lignes de chemin de fer, ou confier l'exploitation de tout ou partie de sa ligne à une autre entreprise;
- créer ou s'adjoindre d'autres services de transports;
- exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but;
- participer à toutes entreprises

ayant un rapport direct ou indirect avec son but.

Stratégie

En 2023, le Conseil d'administration et la direction ont travaillé sur la stratégie d'entreprise pour la décennie à venir. Une vision fédératrice donne le cap à suivre: «En tant qu'acteur majeur de la mobilité du Gros-de-Vaud, le LEB offre progressivement des solutions multimodales et durables pour tous, en tant que trait d'union avec l'agglomération lausannoise.»

Cette clé de voûte détermine les buts stratégiques à l'horizon 2035. L'introduction de la cadence 10' Lausanne-Échallens, grâce à des moyens de production et de maintenance modernisés (rames triples avec un nouveau garage-atelier) doit nous permettre de répondre à nos prévisions d'augmentation de la demande, tout en assurant le maintien de la substance de nos infrastructures.

Une offre de transports performante doit permettre d'améliorer la part modale des transports publics dans la région du Gros-de-Vaud, contribuant ainsi aux objectifs climatiques du Canton de Vaud et de la Confédération. Cette stratégie doit amener le taux de couverture du LEB à plus de 32%.

À plus long terme, le LEB a l'ambition de se développer, permettant un accès facilité du Gros-de-Vaud au réseau national ferroviaire (liaison Cheseaux-sur-Lausanne–Renens CFF). Ce projet s'inscrit dans la vision ferroviaire 2050 du Canton.

Plan d'entreprise

Conformément à la convention de gestion, les tl ont présenté en 2023 un plan d'entreprise actualisé pour une période de cinq ans, soit sur les années 2024 à 2028. Le Conseil d'administration du LEB a accepté ce document dans sa séance du 4 décembre. Le plan d'entreprise LEB se base sur un développement d'entreprise cohérent



avec celui identifié dans la Vision tl 2030 tout en intégrant les spécificités de la Compagnie LEB SA.

Ce document réactualise, chaque année avec une projection à cinq ans, une série d'objectifs stratégiques que l'entreprise souhaite atteindre à l'horizon 2028. Il contient également un plan financier qui sera mis à jour annuellement, en cohérence avec la démarche budgétaire et une actualisation des projections et hypothèses dimensionnant les activités.

Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2023, le droit des Sociétés Anonymes (SA) a évolué sur le point spécifique de la gestion des liquidités. Conformément à l'article 723 du CO, les dispositions utiles ont été prises.

Conventions, représentations et collaborations

En tant que gestionnaire d'infrastructure (GI), le LEB est signataire d'une convention sur les prestations nécessaires à l'exploitation (CP), à l'entretien et au développement de l'infrastructure

couvrant la période 2021-2024. Cette convention détermine les contributions de l'Office fédéral des transports (OFT) aux investissements identifiés pour la période, ainsi que les indemnités pour couvrir les charges d'exploitation. Elle tient compte des recettes prévisibles du domaine clé INFRA (prix du sillon re-facturé au TRV, recettes annexes, etc.), de ses charges (frais d'entretien, coûts de régulation du trafic, frais admin, etc.) et des investissements nécessaires au maintien de l'infrastructure.

Pour la période 2022-2024, les investissements principaux comprennent :

- La mise en service du tunnel sous l'Av. d'Échallens et des installations rénovées dans le tunnel Flon – Chauderon ce qui accroît grandement la sécurité et la fiabilité de l'exploitation.
- La mise en service du système de contrôle de la marche des trains pour la voie métrique (ZBMS) entre Échallens et Bercher.
- Le renouvellement des installations de sécurité entre Flon et Cheseaux, ainsi que l'installation du ZBMS et

d'une télécommande, et un acheminement automatique unifié sur l'ensemble de la ligne.

- La mise aux normes de la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) des deux dernières gares (Jouxens-Mèzery et Étagnières).
- La suppression et le remplacement par un passage inférieur de deux passages à niveau (Le Lussex et Le Brit), ainsi que le renouvellement de la voie et de la ligne de contact entre Le Lussex et Romanel.
- Le renouvellement de la voie et de la ligne de contact entre Assens et Échallens.
- Le renouvellement et le renforcement de la sous-station de traction de *Prilly-Chasseur* (nouvel emplacement à *Cery-Fleur-de-Lys*).
- L'amélioration de la cybersécurité selon l'audit du Contrôle fédéral des finances.

En 2023, le Conseil d'administration a pris acte du travail en cours pour l'établissement de la prochaine convention de prestations. Celle-ci permettra de fi-



nancer l'infrastructure de la compagnie pour la période 2025 à 2028.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire étape 2035 (PRODES EA 2035) mené par la Confédération, nous avons signé le 10 octobre 2023 une convention pour la réalisation des infrastructures nécessaires à la cadence 10 minutes entre Lausanne et Échallens.

Participations

En 2003, afin de renforcer leur collaboration et de jouer un rôle actif dans le domaine des transports publics, plusieurs compagnies ferroviaires à voie métrique décident de fonder RAILPlus sous la forme d'une entreprise individuelle. En 2005, l'entreprise, composée de sept actionnaires (Appenzeller Bahnen, Aare Seeland mobil, Aargau Verkehr, Ferrovie Autolinee Regionali Ticinesi, Matterhorn Gotthard Bahn, Rhätische Bahn et Wynental- und Suhrentalbahn), devient une société anonyme. Aujourd'hui, RAILplus compte 20

membres. La Compagnie de Chemin de fer Lausanne-Échallens-Bercher SA (LEB) a rejoint RAILplus en 2018. RAILplus est une petite structure de Direction (un Directeur et deux employés). Le Conseil d'administration regroupe les directeur-rices de chaque entreprise membre. M. Olivier Bronner, directeur du LEB en est membre depuis l'assemblée générale de juin 2022.

RailTech SA est une société dont le but est de pourvoir à la maintenance et l'entretien des bogies du matériel roulant ferroviaire. Sise à Villeneuve, la société regroupe les entreprises vaudoises de chemin de fer Lausanne-Échallens-Bercher SA (LEB), Transports de la région Morges – Bière – Cossonay SA (MBC), Transports Montreux – Vevey – Riviera SA (MVR), Compagnie du Chemin de fer Montreux-Oberland bernois SA (MOB), Compagnie du chemin de fer Nyon – St-Cergue – Morez SA (NStCM), Transports Vallée-de-Joux – Yverdon-les-Bains – Sainte-Croix SA (TRAVYS), les Transports publics du Chablais SA (TPC) ainsi que les Transports publics

de la région lausannoise SA (tl) et les transports publics fribourgeois Holding SA (TPF). M. Olivier Bronner, directeur du LEB en est l'un des administrateurs.

CTV

Le LEB opère dans le cadre de la communauté tarifaire vaudoise (CTV): Cette société simple qui réunit 13 entreprises de transports, l'État de Vaud et l'Office fédéral des transports est en charge de la tarification à l'échelle cantonale, sous la marque *Mobilis*. Celle-ci est responsable de fixer les tarifs, et de distribuer les recettes selon une clé de répartition.

Le LEB est membre de la Coopérative MOVI+. Rassemblant une vingtaine d'entreprises de transports de Suisse romande, cette plate-forme a pour objectif la mutualisation des ressources et des outils pour faciliter la collaboration entre les acteurs de la mobilité, en priorité dans les domaines de la digitalisation et de l'innovation.

(☞ chapitre *Environnement* p.35)

150 ANS DU LEB!

Un trait-d'union entre ville et campagne

La Compagnie de chemin de fer Lausanne-Échallens-Bercher (LEB) a fêté 150 ans en 2023. La première ligne à voie métrique de Suisse a été mise en exploitation entre *Lausanne, Chauderon* et *Cheseaux* en 1873, puis jusqu'à Échallens en 1874. Cet événement

marque le début de l'histoire du LEB. Trait-d'union entre ville et campagne, le LEB accompagne le développement économique de toute une région en plein essor, et ce depuis ses débuts. Par le transport de lait, de marchandises ou des pendulaires, la ligne participe à l'attractivité économique du Gros-de-Vaud, en favorisant une mobilité durable.

d'Échallens à Lausanne. Le LEB peut même se flatter d'être la compagnie ferroviaire à voie métrique la plus ponctuelle de Suisse en 2023.

Une grande fête populaire pour les 150 ans

Pour célébrer cet anniversaire avec la population, le LEB a organisé une grande fête le samedi 30 septembre sur la Place de la Gare d'Échallens. Plus de 6'000 personnes se sont déplacées pour témoigner leur attachement au chemin de fer reliant Lausanne – Échallens – Bercher. Le public a été invité à emprunter une voie métrique marquée au sol. Cette « ligne verte » a servi de guide pour une découverte historique et ludique du LEB. Elle traversait

« Ce siècle et demi d'histoire a toujours été ancré dans la modernité et la volonté d'amélioration de la ligne. »



Ce siècle et demi d'histoire a toujours été ancré dans la modernité et la volonté d'amélioration de la ligne. Plus florissant que jamais à l'aube de ce jubilé, le LEB bénéficie d'un matériel roulant récent ainsi que d'une qualité et d'une satisfaction clientèle en hausse grâce au bon fonctionnement de la cadence 15 minutes et la mise en service du nouveau tunnel sous l'Avenue



diverses activités et animations, jusqu'à la visite des ateliers ferroviaires derrière la gare, où l'on a pu découvrir les métiers du chemin de fer, ainsi que du matériel roulant historique. La locomotive à vapeur n° 8 de 1910, ainsi que la voiture B11 de 1916 et la voiture postale Zi5 de 1935 étaient exposées alors que l'on pouvait s'asseoir dans la locomotrice n° 25 de 1947 pour déguster des viennoiseries.



« J'ai 102 ans, et ça fait 71 ans que je prends régulièrement le train ! »

À l'occasion des 150 ans, le LEB a acheminé la locomotive à vapeur n°5 de 1890 depuis Chemin de fer-musée Blonay-Chamby. Elle a circulé sur la ligne commerciale entre Échallens et Bercher, le week-end des festivités. Pour transporter familles et passionné-es du rail, les collaborateur-rices ont œuvré depuis février à la restauration de deux voitures : la C10 de 1914 et la C12 de 1908. Grâce à l'engagement du personnel et des cheminots bénévoles du Blonay-Chamby, 12 aller simple Échallens-Bercher ont été offerts à bord de ce convoi historique, le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre.

Lors de la partie officielle, la Conseillère d'État, Nuria Gorrite, le Syndic d'Échallens, Serge Bornick, le Président du Conseil d'administration du LEB, Philippe Gauderon et la Présidente du Conseil d'administration des tl, Tinetta Maystre ont exprimé leur fierté de participer à écrire l'histoire d'une ligne qui fait la richesse de notre patrimoine ferroviaire, tout en offrant une desserte performante entre le Gros-de-Vaud et Lausanne. À cette occasion, ils ont aussi salué l'engagement et l'excellent travail des équipes.

Un fort attachement

Sur la Place de la Gare et dans les allées des ateliers, les visiteur-euses ont largement rappelé leur attachement au LEB et à quel point il fait partie de leur quotidien. L'un d'eux, d'âge respectable, a rappelé qu'il a vu grandir le LEB : « J'ai 102 ans, et ça fait 71 ans que je prends régulièrement le train ! ». Une dame habitant la région du Gros-de-Vaud depuis toujours a pris la peine de partager ses souvenirs avec le LEB. Elle a envoyé



une lettre avec des poèmes et des photos. Notamment un cliché de 1939 avec des soldats sur le quai, dont son père, qui partaient pour la mobilisation générale. Sa sœur avait même été secrétaire de direction de la Compagnie dans les années 60. Touché par ce courrier, nous avons invité les deux sœurs à la partie officielle. Puis elles ont pu voyager dans le train vapeur de leur enfance.

Le LEB hôte d'honneur du Comptoir d'Échallens

Le LEB a poursuivi les festivités en novembre au Comptoir d'Échallens en tant qu'hôte d'honneur. Comme pour la fête du 30 septembre, la voie métrique a guidé le public à travers les 150m² d'exposition pour y découvrir l'histoire du LEB, ainsi que différentes thématiques et animations autour de cet anniversaire. L'ancienne voiture postale Zi5 de 1935 a trôné au milieu du stand pour le plus grand bonheur des enfants et des passionné-es du rail. Clin d'œil de l'histoire, le dimanche du Comptoir marquait jour pour jour les débuts de l'aventure du chemin de fer du Gros-de-Vaud avec l'ouverture de l'exploitation commerciale entre Lausanne et Cheseaux le 5 novembre 1873. Un gâteau spécialement préparé pour l'occasion a permis de souffler les 150 bougies du LEB avec les visiteur-euses.



L'ANNÉE 2023 EN SEPT CHAPITRES

Expérience clientes et clients

Expérience collaborateurs et collaboratrices

Offre

Partenaires

Economie

Environnement

Social

EXPÉRIENCE CLIENTES ET CLIENTS

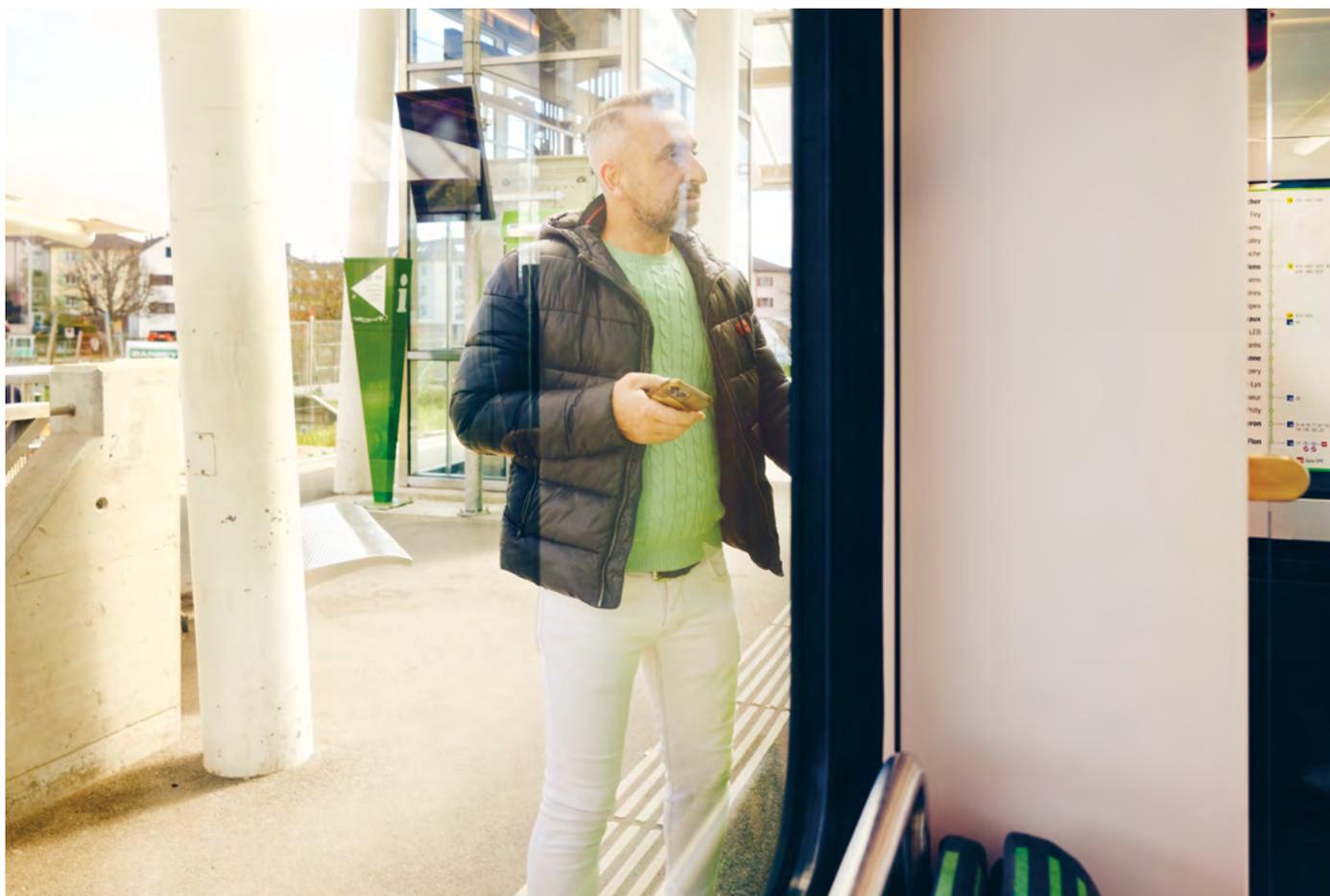
Depuis l'introduction de la cadence au quart d'heure entre Lausanne et Échallens en 2020, la ligne du LEB n'a jamais cessé de gagner en fiabilité pour jouer son rôle central dans la desserte de la région du Gros-de-Vaud en transports publics. Les enquêtes menées en 2023 auprès des client·es montrent un degré de satisfaction en constante progression.

La qualité de la ligne du LEB

Chaque année, l'Office fédéral des transports (OFT) effectue des mesures de conformité dans les transports régionaux en utilisant leur Système de Mesure de la Qualité (QMS). La QMS évalue principalement la qualité des arrêts et du trajet, l'information aux voyageurs et la ponctualité.

Les résultats du LEB en 2023 sont excellents. Ils répondent aux attentes de l'OFT et permettent encore de confirmer la progression entamée en 2019. La qualité du voyage atteint 97.7 sur 100 (97.4 en 2022) et la qualité des gares 97.8 sur 100 (95.3 en 2022).

Le LEB occupe la première place du classement des compagnies ferroviaires à voie métrique en Suisse, en termes de ponctualité. De plus, il obtient la deuxième place, sur 30, pour la note globale, combinant qualité et ponctualité.



La satisfaction de notre clientèle: en hausse

Le baromètre de nos activités se trouve dans la satisfaction de la clientèle. Nous essayons d'améliorer la qualité de voyage, en mettant l'accent sur le confort, la propreté et le sentiment de sécurité. Pour évaluer ces aspects, nous réalisons chaque année des enquêtes de satisfaction. Cette année, nous avons inclus des questions ouvertes afin de recueillir des avis plus précis.

Nous proposons nos services à une clientèle régulière, qui se déplace pour 47% d'entre elle, plus de quatre fois par semaine avec le LEB. Les motifs de voyage diffèrent: 85% déclare utiliser ce moyen de transport pour se rendre au travail ou à l'école alors que 68% dit l'utiliser pour les loisirs. Le LEB est fréquemment utilisé en combinaison avec le m2 (82%) et les bus (69%) des tl.

La satisfaction générale de la clientèle est en hausse, avec 86% contre 81% en 2022. Une légère augmentation se remarque sur le sentiment de sécurité aux arrêts (84%) et dans le LEB (91%).

Seul bémol, les répondant-es expriment une certaine réserve quant à la promiscuité dans les rames, avec une diminution de la satisfaction liée au confort durant le voyage de 2% en comparaison avec l'année précédente.

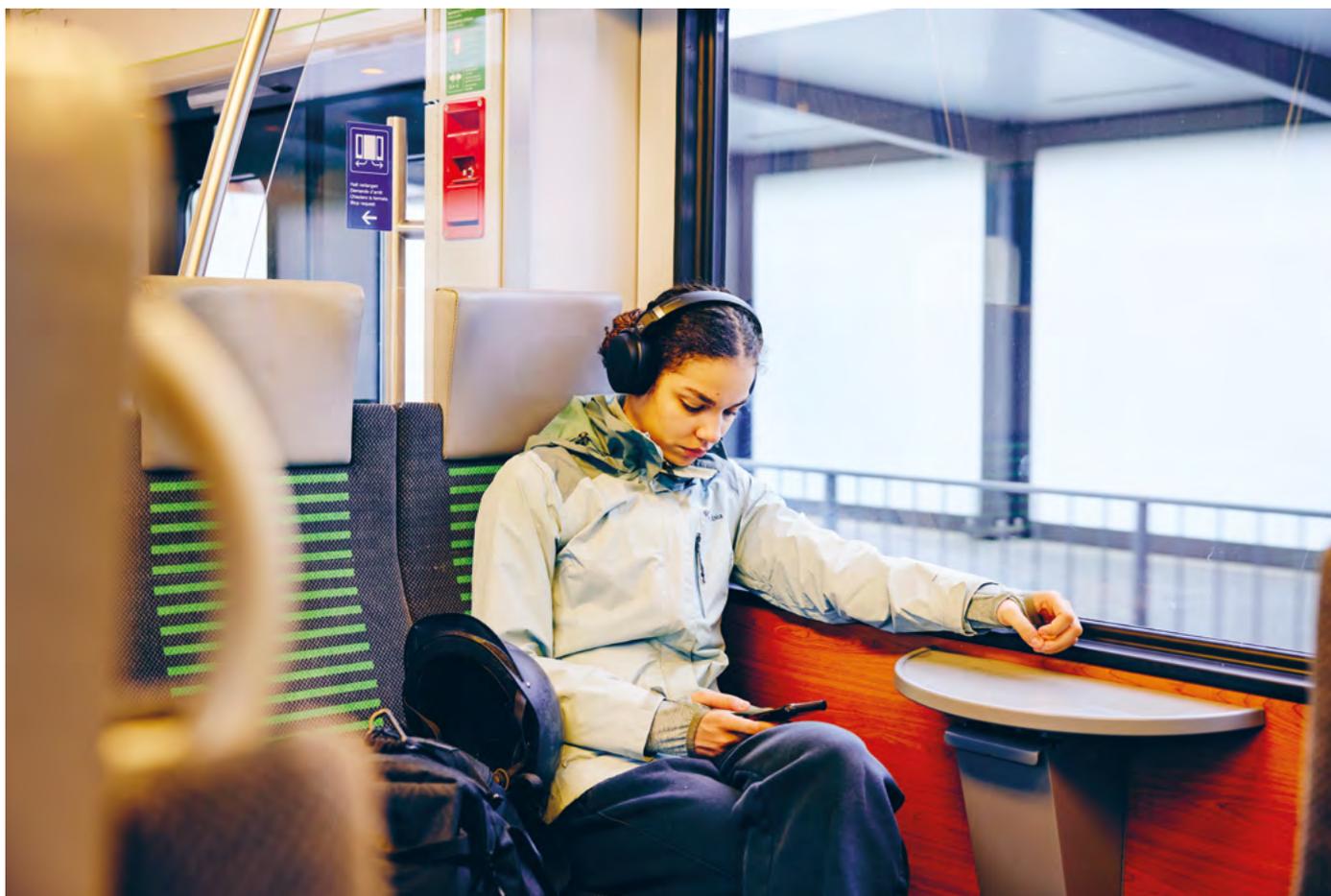
Les informations partagées sur les horaires et le temps d'attente ont reçu une évaluation de 85% (78% en 2022). Cependant, en cas de perturbations imprévues, 38% des répondant-es estiment que les informations concernant les solutions de remplacements sont

difficiles à trouver. Plusieurs points d'amélioration sont suggérés, notamment l'ajout d'informations sur l'application par le biais de notifications et la mise en place d'annonces précises dans les gares.

À la fin de l'enquête clientèle, une rubrique de commentaire libre a permis aux usager-ères de nous laisser un message. Les remerciements pour le travail accompli, par le LEB et les tl, arrivent en deuxième position.

86%

voyageur·euses satisfait·es



« Les résultats du LEB en 2023 sont très bons. Ils permettent encore de confirmer la progression entamée en 2019. »

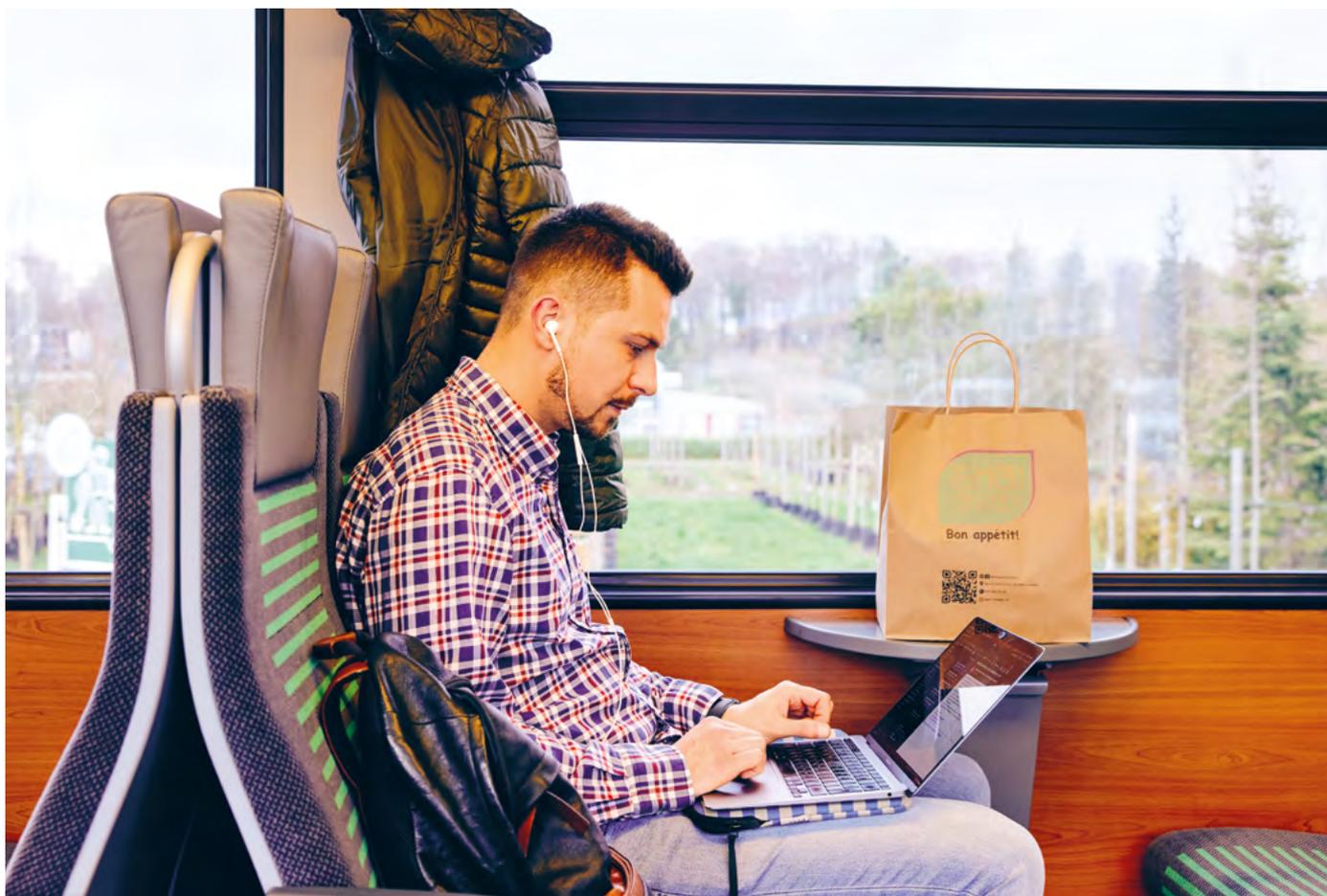
Le point de vente d'Échallens reste globalement apprécié avec une satisfaction de 86%. Parmi les améliorations la clientèle souhaiterait des horaires d'ouvertures plus larges et un temps d'attente réduit.

Mais les besoins de notre clientèle ont évolué, principalement en raison de la transition vers des solutions digitales pour les achats de billets de transport quotidien et le renouvellement

des abonnements annuels pour les élèves, désormais gérés en direct via la plateforme de vente en ligne par l'Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Échallens (ASIRE). La possibilité de réserver des billets internationaux est une offre appréciée.

La loi sur l'égalité pour les personnes en situation de handicap (LHand)

La loi sur l'égalité pour les personnes en situation de handicap (LHand) fixait une échéance au 31 décembre 2023 pour la mise en conformité des arrêts de transports publics dans toute la Suisse. L'objectif était d'assurer un accès autonome au réseau.



17

gares sur 19 répondent aux exigences de la LHand.

17 gares sur les 19 que compte la ligne du LEB sont accessibles de manière autonome et sont conformes aux exigences légales. Les gares de Jouxten-Mézery et Étagnières font partie d'un plan de rénovation qui englobe également la mise en conformité des accès. Les travaux à Étagnières devraient être achevés courant 2024

Dans l'attente de pouvoir respecter les exigences légales, la Compagnie du LEB, en tant que propriétaire des arrêts, doit fournir un moyen de transport de remplacement pour ces deux gares. Un

service de navette en partenariat avec Transport Handicap Vaud est disponible depuis le 1^{er} janvier 2024.

Moins d'automates et davantage de digital

La popularité croissante des achats de billets en ligne contraste avec la faible utilisation des distributeurs automatiques de titres de transport (DATT). Le chiffre d'affaires des distributeurs automatiques a chuté de 35% en quatre ans.

Sur la ligne du LEB, les 16 machines les plus sollicitées ont été conservées. Les distributeurs situés aux haltes de *Cery-Fleur de Lys*, *Vernand-Camarès*, *Bel-Air*, *Les Ripes*, *Sur Roche*, *Grésaley*, ainsi que *Sugnens* ont été retirés, sans susciter de réclamations significatives de notre clientèle. Un accompagnement a été mis en place notamment en proposant des alternatives d'achat.

Actuellement, plusieurs options sont disponibles, notamment l'application tl et l'application faitiq pour des achats instantanés de billets. Pour les personnes sans smartphone, des cartes à oblitérer

pour un trajet, une journée ou six jours sont disponibles dans nos points de ventes à Échallens et au Flon.

EXPÉRIENCE COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Les excellents résultats obtenus dans l'exploitation de la ligne en 2023 et le degré élevé de la satisfaction des client·es sont principalement dus à la qualité du travail fourni au quotidien par les collaborateurs et collaboratrices. Les effectifs sont désormais stabilisés et les efforts dans la formation portent leurs fruits. Le personnel s'est engagé de manière remarquable pour les célébrations du 150^e anniversaire.

L'importance de la sécurité

La sécurité de notre personnel, de notre clientèle et de l'environnement de travail reste la priorité. L'OFT souligne dans son rapport de surveillance établi en 2023 que la sécurité est un domaine central et une priorité à tous les niveaux de l'entreprise, laissant une impression générale positive. Il souligne également que la culture sécurité est aujourd'hui bien ancrée dans les activités des TI et du LEB. Un travail important sur la sécurité électrique a abouti en 2023 à une optimisation des processus ainsi que des rôles et responsabilités. Les projets initiés en 2023 ont pour but de renforcer la sensibilisation à la sécurité au travail. Des analyses de risques au poste de travail ont été planifiées pour les cinq prochaines années dans le but de mieux appréhender les dangers qui exposent le personnel et de mieux identifier les moyens de les réduire.



Les règles vitales

Des règles vitales, applicables par chacune et chacun en tout temps, quel que soit son activité, ont été édictées. Elles concernent : l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI), le respect des consignes, la sécurité des déplacements, la capacité à être apte au travail et celle de dire stop en cas de situation dangereuse. En complément, les membres de l'encadrement sont invités à suivre une formation spécialisée qui leur permet ensuite de réaliser des visites dialogue sécurité sur les différents lieux de travail. Ces visites font dorénavant partie intégrante de leurs objectifs individuels. Une quarantaine de collaborateur·rices ont participé à ces formations l'an dernier.

Cybersécurité

Les cyberattaques ont augmenté en 2023 en Suisse et touchent aussi le tl. Le service informatique interne s'appuie sur des experts et des partenaires externes pour préparer et gérer au mieux les divers incidents et situations.

En réponse à cette augmentation des risques, de nombreuses mesures techniques, organisationnelles et de sensibilisation ont été lancées et permettent une montée en maturité de l'entreprise au niveau de la cybersécurité. Dans ce contexte, la sensibilisation des collaborateur·rices joue un rôle déterminant. La formation en ligne initiée en 2022 a été enrichie en 2023 et rendue obligatoire pour le personnel administratif. En complément, des campagnes contre le *phishing* sont réalisées régulièrement. Ces mesures ont permis de diminuer de moitié les comportements à risque vis-à-vis de courriels frauduleux.

Déploiement du système de sécurité ZBMS

La mise en exploitation du nouveau système de contrôle continu de la marche des trains (ZBMS) a débuté en 2023. Ce système est un nouveau standard de sécurité, en conformité avec les normes européennes, spécifiquement adapté aux chemins de fer à voie métrique. Il permet de contrôler, en temps réel, la vitesse et la position des trains.

Le déploiement de ce système a démarré en mars sur le haut de la ligne entre Sugnens et Bercher, suivi par une extension en octobre entre Les Ripas et Échallens. La deuxième phase, reliant Lausanne à Cheseaux, s'effectuera en 2024. Plusieurs années de préparation ont été nécessaires pour installer le système embarqué (ZSI) dans chacune des 16 rames que compte la flotte du LEB, ainsi que la pose de balises le long des 23,6 kilomètres de voies ferrées.

Un environnement de travail adapté

Concilier vie privée et professionnelle représente un défi au vu des activités exercées bien souvent 24/7. Offrir des conditions cadres qui permettent à chaque collaborateur et collaboratrice de réaliser son travail pour atteindre collectivement les objectifs fixés est une priorité. En 2023, la formalisation d'une politique des ressources humaines a permis de définir les engagements de l'entreprise en tant qu'employeur. Plusieurs distinctions ont été décernées



aux tI l'an dernier, attestant du travail déjà en cours bénéficiant aussi au LEB. En 2023, les effectifs sont stables. Il y a eu peu de rotation de personnel et aucun départ de mécanicien·nes de locomotive. Fort de cette stabilité, trois pilotes de locomotive ont prêté main forte en 2023 à d'autres entreprises de chemin de fer romandes en manque de personnel. Sur une base volontaire, ces collaborateur·rices ont conduit des trains entre Nyon et La Cure et sur la ligne reliant Yverdon-les-Bains à Ste-Croix.

Accueil et intégration

Un travail sur l'accueil des nouveaux collaborateur·rices a été effectué en 2023. Le nouveau programme propose une formation en ligne en amont de l'entrée dans l'entreprise. La première journée est dédiée à la découverte et aux interactions entre nouveaux collègues. Tout le monde y participe: comptable, pilote de locomotive, ingénieure, technicien·ne ou membre de la direction. Douze semaines plus tard, un jeu de piste multisite permet d'approfondir

les connaissances et son intégration au sein de l'entreprise.

Des événements pour se retrouver

Les traditionnelles rencontres du personnel ont repris leurs cours en 2023 après trois ans d'interruption, en raison des restrictions sanitaires dues au COVID. L'occasion pour les collaborateurs et collaboratrices de découvrir les grands enjeux de l'année 2023 pour les tI et le LEB, et d'échanger avec les membres de la direction. Ces rencontres ont lancé une série d'échanges tout au long de l'année.

Dialogue social

Les élections pour le renouvellement de la Commission du Personnel ont eu lieu en 2023. L'ensemble des collaborateur·rices a élu ces représentant·es pour quatre ans. Cette commission recueille les opinions, besoins et préoccupations et agit en tant qu'interlocutrice de la direction. Autre partenaire du dialogue social, le syndicat du personnel des transports (SEV) a participé avec la direction à une rencontre préparatoire

aux négociations à venir de la convention collective de travail (CCT) au mois de décembre 2023. L'ouverture des négociations commencera en septembre 2024.

La santé au travail

Nous poursuivons une politique proactive de santé au travail basée sur la prévention, la gestion des absences non planifiées et la réinsertion. Le travail en réseau avec des partenaires spécialisés (entre autres Clinique du travail, le médecin du travail, le partenaire assurance, l'Office AI, la SUVA) est au centre de cette approche. En 2023, l'Office de l'assurance invalidité a renouvelé l'attribution aux tI du label «Entreprise partenaire» bénéficiant aussi au LEB, reconnaissant notre engagement pour réinsérer dans le monde du travail les personnes atteintes dans leur santé.

De nombreux ateliers et formations sont proposés à l'ensemble du personnel au cours de l'année et à l'occasion d'une semaine dédiée à la santé et la



sécurité. Le large panel d'ateliers, ainsi que les conseils pratiques dispensés, ont été salués par les participant·es. Cette semaine fournit de précieux indicateurs sur les besoins et les actions à mettre en place le reste de l'année.

Une entreprise formatrice

Les formations initiales comme l'apprentissage ou continues pour les métiers techniques opérationnels font partie de la vie de l'entreprise. En 2023, un aiguilleur du LEB a suivi la formation de base de pilote de locomotive et obtenu le permis A40. 70 collaborateur·ices (35 mécanicien·nes, 25 employé·es de maintenance et une dizaine d'employé·es d'administration) ont été formés au nouveau système de sécurité d'exploitation (ZBMS). Afin de renouveler les compétences et encourager les collaborateurs et collaboratrices à se développer, des formations en lien avec les outils et méthodes, la sécurité, la santé ou le bien-être sont proposées sur le temps de travail.

Les 150 ans du LEB, aussi une fête pour le personnel

À l'occasion de la grande fête organisée pour les 150 ans de la Compagnie le samedi 30 septembre, les ateliers ont ouvert leurs portes et les collaborateur·ices ont partagé leur passion. Diverses animations autour des métiers du chemin de fer ont été organisées dans les ateliers avec des démonstrations. Les technicien·nes de la voie ont présenté au public la « bourreuse », la machine qui permet de corriger l'alignement des voies pour lui redonner une géométrie conforme et de compacter le ballast sous les traverses. Un simulateur a permis aux régulateur·ices et aux mécanicien·nes de locomotive de partager leur quotidien avec les visiteur·euses.

Afin que les collaborateur·ices et leurs proches puissent également profiter des trains historiques proposés à la population, six courses « vapeur », Échallens-Bercher-Échallens, ont été spécialement organisées le week-end suivant.

OFFRE

Après de nombreuses années de travaux, la ligne du LEB a pu à nouveau en 2023 offrir une pleine capacité ferroviaire pour développer l'attractivité des transports publics entre la région du Gros-de-Vaud et l'agglomération lausannoise. La performance de l'exploitation et des services s'est encore renforcée, en attendant de nouveaux investissements qui sont déjà planifiés pour une cadence à dix minutes.

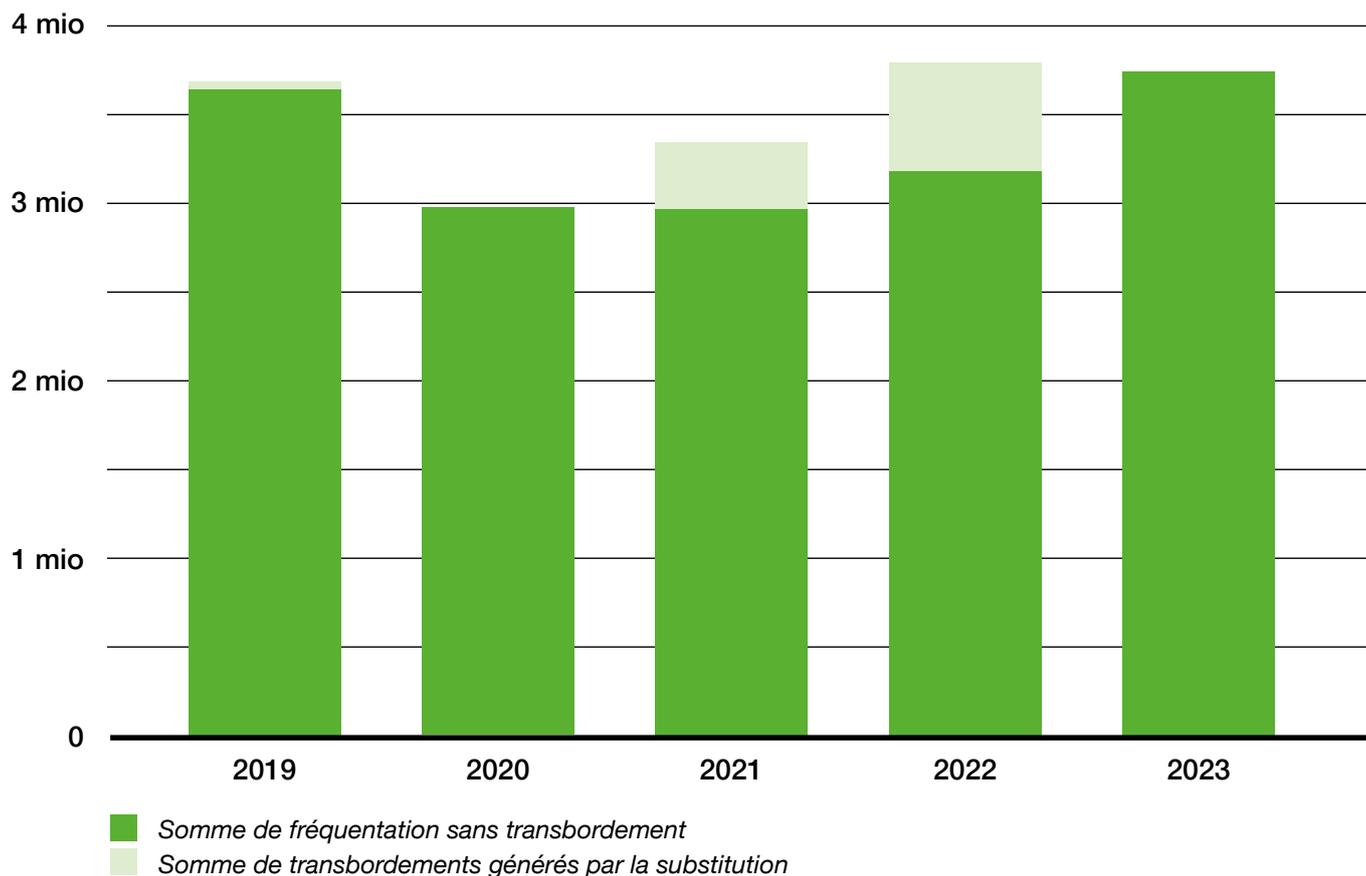
Évolution de la fréquentation

2023 est une nouvelle année référence pour le LEB après les années COVID. C'est aussi le retour de l'exploitation 100% ferroviaire, une fois les travaux du tunnel sous l'Avenue d'Échallens achevés. 3,7 millions de voyageur-euses ont emprunté la ligne du LEB en 2023. En comparaison avec 2022, le trafic ferroviaire a augmenté de 17%. On observe des augmentations de fréquentation dans les gares d'*Union-Prilly*, *Romanel-sur-Lausanne*, *Cheseaux* et *Échallens*. Cette croissance confirme l'attractivité de la ligne grâce à son nouveau tunnel et au bon fonctionnement de la cadence 15' entre *Échallens* et *Lausanne-Flon*. Le LEB se distingue encore cette année pour sa ponctualité en reportant la palme nationale des compagnies ferroviaires à voie métrique.

Service nocturne

Au changement horaire de décembre 2023, le LEB a introduit le service

Fréquentation



nocturne durant les fêtes en plus des week-ends. Cette demande du Canton concerne l'ensemble de l'offre régionale ferroviaire et routière. Cela représente un supplément de dix nuits par année.

Retour de la vapeur sur la ligne commerciale

A l'occasion des festivités des 150 ans du LEB, la locomotive à vapeur n° 5 de 1890 a circulé sur la ligne commerciale avec deux voitures de 1908 et 1914. Ce convoi historique a circulé en parallèle de l'exploitation commerciale durant trois week-ends sans impact sur l'horaire. Au total ce sont 12 allers-retours « vapeur » avec des voyageur-euses qui ont été effectués. Cet événement extraordinaire a été rendu possible grâce à une analyse de risques complète indispensable à l'obtention des autorisations de la part de l'Office fédéral des transports (OFT). Cette analyse a été réalisée avec le soutien de l'association faitière des chemins de fer historiques (HECH), dont la Compagnie du LEB est membre.

Un deuxième tunnel sur la ligne du LEB

Après la mise en service du tunnel sous l'Avenue d'Échallens en 2022, un autre projet de tunnel a été dévoilé en 2023. L'ouvrage d'un kilomètre de long est prévu sous la commune d'Étagnières. Il permettra d'enterrer la ligne pour ne plus couper la route cantonale qui relie Lausanne à Échallens et d'aménager un tronçon à double voie de 2,5 kilomètres au total, entre Les Ripes et Assens. Ces nouvelles infrastructures permettront des croisements dynamiques qui contribueront à la stabilité de l'horaire ainsi qu'à l'introduction de la cadence 10' entre Lausanne et Échallens à l'horizon 2030.

Les travaux sont planifiés en deux phases. La première a été mise à l'enquête en 2023. Elle consiste à construire un quai provisoire à proximité de la gare actuelle d'Étagnières. Les deux passages à niveau de la commune seront équipés de nouvelles installations de sécurité avec un temps de fermeture diminué de trois minutes, 10 à la place de 13. La réalisation de ces infrastructures est

prévue en 2024 avec un impact minime sur l'exploitation ferroviaire et aucun sur le trafic routier. Ce quai provisoire perdurera jusqu'à la mise en service du nouveau tunnel d'Étagnières. Il permettra d'offrir un accès sans obstacle pour les personnes en situation de handicap, conformément à la LHand. Il pourra également accueillir des trains à unité triple, d'une longueur de 130 mètres, prévus sur la ligne au changement horaire de décembre 2027.

La deuxième phase comprend la construction de la traversée souterraine à double voie et la nouvelle gare d'Étagnières ainsi qu'un nouveau tracé à double voie en direction d'Assens. La mise à l'enquête est prévue à l'horizon 2025.

Ce projet fait partie de la convention signée avec l'OFT en 2023 pour la réalisation des infrastructures nécessaires à la cadence 10' entre Échallens et Lausanne-Flon dans le cadre du programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire étape 2035 (PRODES EA 2035) mené par la Confédération.



Projets d'infrastructures

D'autres projets d'infrastructure sont en cours d'élaboration. Il s'agit notamment de travaux sur le tronçon de Jouxens-Mezery et Romanel-sur-Lausanne. La réfection de la gare de Jouxens et du pont du Lussex, la modernisation de la voie entre Échallens et Assens, ainsi que le renouvellement des installations de sécurité entre Lausanne et Cheseaux.

Un nouveau garage-atelier à Bercher

L'arrivée des trains à unités triples posent des défis pour le stockage des rames et leur maintenance. En collaboration avec un bureau d'étude, nous avons cherché à identifier le meilleur endroit pour implémenter un nouveau garage-atelier. Sur l'ensemble de la ligne, Bercher est l'unique site qui répond à toutes les exigences. En 2023,

nous avons commencé à préparer le dossier technique et administratif.

100%

retour de l'exploitation 100% ferroviaire,
après les travaux du tunnel sous l'Avenue d'Échallens

PARTENAIRES

Une collaboration étroite avec l'ensemble de nos partenaires est essentielle afin de proposer un réseau et une offre de transports publics efficients, cohérents et durables. Le LEB s'engage auprès des communes et du Canton pour relever les défis de la desserte du territoire. Le Conseil des communes répond aux attentes exprimées à sa fondation.

Le Conseil des communes

Le Conseil des communes s'est réuni trois fois en 2023 : en février, en juin et en octobre. Ces séances permettent aux communes desservies par la ligne du LEB de prendre connaissance des dernières actualités et des projets d'infrastructure. Il s'agit aussi d'échanger sur les expériences et besoins exprimés et relayés par la population auprès des autorités. En 2023, de nombreux sujets ont été traités notamment la politique de déploiement des distributeurs de titres de transport, la répartition des frais liés aux passages à niveau sur le territoire des communes, le nouvel horaire 2024 ou encore la préparation de la convention de prestations avec l'Office fédéral des transports (OFT) 2025-2028. Le développement de la ligne des prochaines années a nourri les échanges au sein du Conseil.



Entretenir le dialogue

L'évolution de la ligne du LEB influence le développement des communes et de la région du Gros-de-Vaud. Les projets d'infrastructure modifient la physionomie des lieux en surface et permettent de repenser les aménagements routiers. Le LEB travaille en collaboration avec les communes concernées et participent aux séances publiques d'information pour leurs concitoyen-nes. Étagnières a organisé en février 2023, une séance publique d'information sur le projet de tunnel sous la commune. Le LEB a également participé à l'assemblée automne des syndicats du district du Gros-de-Vaud à l'invitation du préfet.

Une visite de presse

En 2023, une délégation de l'association suisse des journalistes du rail *BahnJournalisten Schweiz* est venue s'imprégner de l'actualité ferroviaire de la région. Ces passionnés, majoritairement suisses alémaniques, travaillent pour divers médias suisses et étrangers.

Après la visite de la gare de Renens par les CFF, nous leur avons fait découvrir les projets de développement de la ligne du LEB.

Partenaires des 150 ans

Les célébrations autour des 150 ans du LEB ont bénéficié du soutien des entreprises Stadler, Raiffeisen, de l'Association régionale du Gros-de-Vaud, ainsi que du Chemin de fer-musée Blonay Chamby, de la Compagnie-Générale de Navigation (CGN) et de Rail One, une émission ferroviaire suisse orchestrée par des jeunes bénévoles. À travers des soutiens financiers, des contreparties en nature ou du savoir-faire, tous ont contribué au succès des 150 ans du LEB.

L'expertise du Blonay-Chamby

Un partenariat spécial a été conclu avec le Chemin de fer-musée Blonay-Chamby pour les 150 ans du LEB. Ce musée vivant est animé de mai à octobre par une équipe de cheminots bénévoles. Il rassemble l'une des collections

de matériel roulant ferroviaire à voie métrique encore en fonction la plus complète d'Europe. À travers ce partenariat, le LEB a pu acheminer son ancienne locomotive à vapeur n°5 de 1890 et la faire circuler sur la ligne commerciale. Grâce au savoir-faire des bénévoles du Blonay-Chamby, elle a retrouvé les paysages du Gros-de-Vaud le temps de deux week-ends pour le plus grand plaisir des passionnés du rail et des familles.

ÉCONOMIE

Le LEB est un acteur important de l'économie régionale. La Compagnie contribue à la création de valeur dans le Gros-de-Vaud par les emplois, les mandats confiés à des tiers et par l'efficacité du service proposé. La ligne permet de relier et faire vivre les pôles d'habitation, d'emploi, d'activités commerciales et de loisirs.

L'apport économique

L'apport économique du LEB pour le Gros-de-Vaud et le canton est indéniable, même s'il est difficile à quantifier. Les activités de la compagnie génèrent des emplois pérennes au niveau de la région et contribuent directement aux affaires économiques et commerciales de nombreuses entreprises spécialisées dans la technique ferroviaire, les équipements, les systèmes, la sécurité, mais aussi dans les métiers de la construction, du bâtiment, de la logistique, des analyses, études et expertises. Les artisan-es et commerçant-es ne sont pas en reste avec des commandes régulières ou lors d'événements particuliers.

Effet sur l'économie locale

C'est le cas cette année avec les célébrations du 150^e anniversaire de la Compagnie. L'organisation de la journée officielle sur la Place de la Gare à Échallens le 30 septembre. Elle a offert une plateforme de rencontre aux représentants de la politique, de



la branche des transports et des milieux économiques. Cette journée de fête a aussi permis à de nombreux commerçant·es et artisan·es, ainsi que des prestataires locaux et régionaux de montrer leur savoir-faire.

C'est aussi avec les compétences et le savoir-faire de nombreuses entreprises spécialisées que nous avons conçu et animé la grande exposition montée au Comptoir d'Échallens qui accueillait le LEB comme hôte d'honneur. Tous ces engagements conjoints contribuent directement à l'économie locale et ancrent les activités des transports publics au cœur de la vie sociale et commerciale de la région.

Multimodalité à développer

L'offre de transports publics mise à disposition de la population dans la région s'articule autour de la ligne du LEB avec des interfaces bus, des parkings pour les voitures, les deux-roues motorisés ou les vélos. Ces pôles d'échanges multimodaux sont encore à coordonner et développer à l'avenir,

mais ils contribuent à faciliter grandement les déplacements à des fins professionnelles, d'études, de soins et de santé ou de loisirs. La prospérité économique de la région passe par une mobilité accessible et variée.

Coûts de l'énergie sous contrôle

En 2023, les mouvements d'inflation à répétition et la hausse généralisée des prix ont pesé sur les activités. La pénurie d'électricité envisagée par les autorités fédérales avec son lot de plans de restrictions et d'aménagements ne s'est finalement pas produite cette année. Le LEB ne dispose pas d'installations liées à la production d'électricité et au transport de l'énergie; la Compagnie se doit donc d'anticiper pour prendre les bonnes décisions sur un marché complexe. Les mesures adoptées par l'entreprise ont ainsi permis de garder la consommation d'énergie et les coûts de l'électricité sous contrôle à des niveaux acceptables dans le contexte actuel. Les prochaines

années sont d'ores et déjà sous contrat et permettent d'envisager les charges financières liées à l'énergie de traction de façon sereine pour l'heure en tous cas jusqu'en 2026.

Adaptations tarifaires

Le changement horaire du 10 décembre 2023 a coïncidé avec une adaptation générale des tarifs des transports publics dans toute la Suisse pour la première fois depuis 2016. Pour les titres de transport dans le périmètre *Mobilis*, l'augmentation moyenne est de 3,03%, avec une évolution différente selon les abonnements et assortiments. Le prix des abonnements annuels baisse à l'équivalent de neuf abonnements mensuels au lieu de dix jusque-là. Deux organes sont compétents dans la fixation des prix de transports publics: l'Alliance Swisspass au niveau national et la communauté tarifaire vaudoise, *Mobilis*, au niveau cantonal.



« La prospérité économique de la région passe par une mobilité accessible et variée. »

Propriétaire foncier

La Compagnie possède de nombreux biens fonciers, immobiliers et mobiliers visibles dans le paysage régional et ancrés dans le territoire des communes qu'elle dessert par la ligne de chemin de fer. Sur les 28 bâtiments que possède le LEB, 19 sont des bâtiments de gare ou des abris de haltes. Les autres sont des bâtiments qui servent à abriter des installations techniques, à l'exploitation ou aux services administratifs.

Les 45 parcelles de terrains qui sont propriété du LEB comprennent également l'ensemble de la plateforme ferroviaire et représentent plus de 17 ha. Les sites sont situés sur les communes d'Assens, Bercher, Cheseaux-sur-Lausanne, Échallens, Étagnières, Fey, Jouxtenz- Mézery, Lausanne, Montilliez, Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Villars-le-Terroir.

ENVIRONNEMENT

Le LEB a l'ambition de diminuer son impact sur l'environnement. Cet engagement est ancré dans une vision durable à long terme, mais se traduit dans une exploitation responsable de la ligne. Les questions d'énergie, de biodiversité, de recyclage, du traitement des déchets, de qualité de l'air et de bruit nous occupent en permanence, en plus de la diminution d'émissions directes et locales de CO₂.

La biodiversité

Les nouvelles exigences environnementales pour les conventions de prestation de l'OFT pour la période 2021-2024 mettent l'accent sur la biodiversité. En 2022, le Conseil d'administration du LEB avait lancé un diagnostic écologique de la ligne et des parcelles appartenant à la compagnie. Cela a permis l'évaluation complète du potentiel d'amélioration. Sur cette base, le LEB a pu identifier les zones prioritaires pour encourager la biodiversité et la définition des actions à mettre en œuvre.

Le rapport a relevé certaines mesures qui ont été mises en place en 2023. Retarder la fauche de l'herbe sur l'ensemble de la ligne du LEB permet à la végétation de se développer, ce qui favorise la pollinisation et offre un refuge à la faune. De plus, la plantation d'arbres et la création d'une marre pour crapaud sonneur à vu le jour dans le Bois de Bassire, dans la commune de Fey.

Une étude d'optimisation de la performance énergétique est en cours, afin



de renouveler plusieurs sous-stations de traction (SST). Ce dispositif est placé le long des voies pour fournir l'électricité nécessaire aux trains, en transformant la haute tension du réseau principal en une tension adaptée aux locomotives électriques.

Les éclairages

Les tl entrant dans la catégorie des «grands consommateurs d'énergie» au sens de la loi vaudoise sur l'énergie, un programme de 46 actions de performances énergétiques (APE) a été mis en place visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments dont ceux du LEB. En 2023, les luminaires ont été remplacés par un éclairage LED sur les gares du LEB. Le remplacement de l'éclairage contribue également à la diminution de la pollution lumineuse pour la faune voisine. *Lausanne-Flon* et *Lausanne-Chauderon*, qui sont des stations enterrées, ont une gestion de l'éclairage centralisée qui ne permet pas cette amélioration.

Horizon énergie

Afin de mieux structurer et piloter le Centre de compétences Horizon Energies de MOVI + (la coopérative de mutualisation des entreprises de transports publics), deux instances ont été instaurées en 2023 : un comité technique et un comité de pilotage, dont la présidence est assurée par les tl.

Avec le soutien de l'OFT, le Centre de compétences a avancé sur la mise en œuvre d'un guide pratique de stratégie énergétique via l'élaboration d'un outil de diagnostic énergétique partagé entre six entreprises de transports publics. Cet outil permet de connaître et mesurer l'ensemble des consommations énergétiques d'une entreprise dans les domaines de la route, du rail et des bâtiments.

La sensibilisation du personnel

Les clés de succès d'une véritable démarche environnementale passent par la volonté d'induire un changement et les engagements conscients et répétés de chacun-e dans les gestes et pratiques au quotidien. Le partage d'informations, la formation et la communication sont des éléments indispensables pour progresser sur les questions environnementales. Les collaborateur-rices ont pu assister à plusieurs rencontres et ateliers autour de la thématique.

Fresques du Climat

En novembre 2023, plusieurs ateliers pratiques ont été proposés aux collaborateur-rices. Ces rendez-vous ont donné l'occasion à différents corps de métiers de se rencontrer et de travailler ensemble pour approfondir les problématiques environnementales. Organisées avec grand succès notamment en France et maintenant en Suisse, les Fresques du Climat placent les participants au cœur des enjeux



« Les clés de succès d'une démarche environnementale passe par la volonté d'induire un changement et des engagements conscients et répétés de chacun·e au quotidien. »

locaux et planétaires. Ils permettent de comprendre les phénomènes induisant le dérèglement climatique et d'identifier des leviers d'action. Une dizaine de collaborateur·rices s'est déjà porté volontaire pour

devenir «fresqueur·euses» et animer de prochaines rencontres.

Deux défis ont été relevés pour mettre en avant la mobilité douce et la santé au travail. *BikeToWork*, au printemps, et le défi podomètre

en automne. Ces initiatives visent à promouvoir des modes de vie plus durables.

SOCIAL

Le LEB s'engage dans de nombreuses collaborations pour rendre les transports publics accessibles à toutes et tous. Des actions de sensibilisation, d'échanges et de partage contribuent à une meilleure compréhension de l'offre, mais aussi des risques que représente une ligne de chemin de fer. Cela passe aussi par le soutien à l'organisation de manifestations culturelles accessibles par des moyens de transports respectueux de l'environnement et de la population.

Plus de loisirs en transports publics

En 2023, l'augmentation de la fréquentation se mesure sur l'ensemble des jours de la semaine et encore davantage le week-end. Cette nouvelle répartition montre que les changements d'habitude de mobilité s'installent. Dans la dernière enquête réalisée, la clientèle déclare se déplacer sur le réseau aussi bien pour les loisirs que pour aller travailler ou étudier. Les efforts pour proposer des transports publics dans l'agglomération toute la journée du lundi au dimanche sont récompensés.

Parallèlement au développement de l'offre, le Canton de Vaud s'engage pour que celle-ci soit accessible financièrement aux citoyen·nes. La campagne *vaudoisirs.ch*, initiée en 2021 avec *Mobilis*, dont le LEB fait partie, propose des offres combinées pour se rendre en transports publics dans les lieux culturels vaudois, ainsi que des offres tarifaires spéciales. En 2023, la carte soirée *Mobilis* a permis aux noctambules de



100+

élèves sensibilisés aux bonnes pratiques
lors de déplacements en transports publics

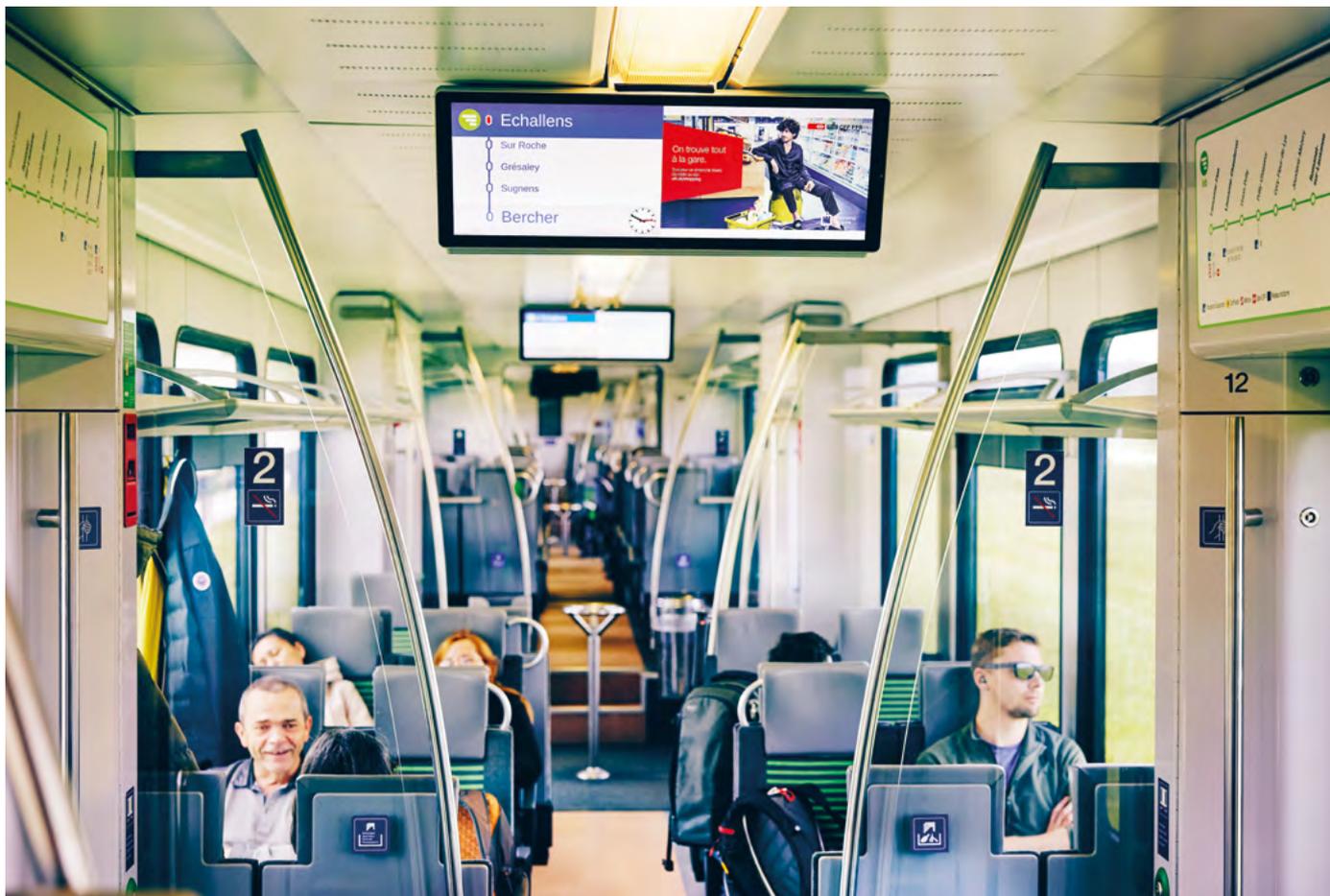
voyager dès 19 heures et jusqu'à la fin du service, au prix d'un seul billet.

Croc' the Rock Festival

Une importance particulière est accordée au soutien des activités culturelles dans la région du Gros-de-Vaud. Depuis 2017, nous sommes partenaires du festival Croc' the Rock organisé à

Étagnières. Lors de la journée populaire des 150 ans du LEB le 30 septembre, la playlist du festival a été diffusée, offrant ainsi aux participant.es la découverte de nouveaux artistes. Pendant 14 jours, des espaces publicitaires ont également été mis à disposition. En contrepartie, de nombreuses invitations ont été offertes à notre clientèle grâce à

des jeux-concours sur les réseaux sociaux, ainsi qu'à nos collaborateur-rices par le biais d'un tirage au sort.



Un réseau plus accessible et inclusif

À la suite d'une exploration menée en 2022 pour identifier les besoins et des pistes de solution, la création d'une communauté autour des problématiques d'accessibilité et d'inclusion a été initiée en 2023. L'objectif est de travailler en réseau avec les associations, les personnes et les collectivités concernées. Cette communauté aura pour mission d'identifier les besoins des uns et des autres et d'envisager les solutions tenant compte des enjeux de chaque partie.

Prévention dans les écoles

Le LEB participe à un programme de prévention pour les élèves de l'établissement primaire et secondaire de Prilly, en collaboration avec la Police de l'Ouest lausannois. En 2023, des collaborateurs spécialisés dans l'exploitation et la sécurité sont intervenus auprès d'une centaine d'élèves âgés entre 12 et 13 ans. Ils ont sensibilisé les enfants aux dangers liés aux distances

de freinage et rappelé les bonnes pratiques lors de déplacements vers et dans les transports publics.

Mieux comprendre le sentiment de sécurité

Le renforcement du sentiment de sécurité est une priorité pour légitimer l'accès aux transports publics en tout temps. Les travaux de recherche menés en 2022 par l'École des Sciences Criminelles (ESC) de l'Université de Lausanne (UNIL), offrent une vue d'ensemble sur les études disponibles à ce jour dans le monde sur le sentiment de sécurité et les facteurs qui l'influencent. Ces travaux ont été publiés en 2023 sur le site de l'ESC et sur le Serveur Académique Lausannois (Serval) pour toute personne intéressée.

Pour compléter les recherches de l'ESC, un projet pilote intitulé a été mis en place au printemps 2023. Une enquête a été menée auprès de la clientèle et du personnel pour récolter des données issues du terrain. Les résultats de l'enquête, ainsi que les études de l'ESC, permettent d'orienter les réflexions pour

l'élaboration d'un programme à moyen terme. Les premières mesures concerneront le harcèlement de rue, les transports publics faisant partie des espaces concernés par cette problématique.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES 2023

TRANSPORT	2020	2021	2022	2023
Voyageurs transportés (en milliers)	2 958	3 302	3 791	3 759
Voyageurs-kilomètre (en milliers)	20 979	21 573	23 000	28 216
Kilomètres parcourus (en milliers)	773	926	904	1 194
Places aux kilomètres offertes (en milliers)	127 408	128 225	146 692	153 760
Parcours moy./voy. (km)	7,09	6,53	6,07	7,51
Nombre de rames	16	16	16	16
Âge moyen du parc de véhicules ferroviaires	6,6	7,6	8,6	9,6
FINANCES LEB	2020	2021	2022	2023
Recette moy./voy. (chf)	1,77	1,69	1,61	1,71
Recette moy./voy km (ct)	24	26	26	23
Taux de couverture TRV (en %)	29,4%	27%	28,7%	25,3%



LES ORGANES DIRIGEANTS DU LEB

L'Assemblée générale des actionnaires

L'Assemblée générale des actionnaires nomme les membres du Conseil d'administration, ainsi que l'organe de révision. Entre autres compétences, elle approuve le rapport annuel et les comptes.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration assure la haute surveillance de la gestion de l'entreprise. Il décide de la stratégie d'entreprise et de son financement. Il décide des développements de l'offre de transport et des priorités de leur mise en œuvre, suivant le cadre financier convenu avec les collectivités.

Le Conseil d'administration est composé en 2023 de 5 membres. Il est présidé par M. Philippe Gauderon.



Le Conseil d'administration au 31 décembre 2023

Membres nommés par l'Assemblée des actionnaires

M. Philippe GAUDERON
Président du CA

Mme Muriel WIDMER
Administratrice indépendante

Membres élu-es par l'Assemblée des actionnaires sur proposition du Canton de Vaud, de l'agglomération de Lausanne et Lausanne- Ouest ainsi que du district du Gros-de-Vaud

M. Jean-Marc CHATELAN
Vice-président du CA et Vice-syndic
de Bercher

M. Pierre-Alain URECH
Vice-président des CFF et administra-
teur à la Banque Cantonale Vaudoise

Mme Swati RASTOGI MAYOR
Directrice Commerciale et Energie
chez SIE SA

Secrétaire du Conseil d'administration

Mme Mélanie SILVA

Direction

M. Olivier BRONNER
Directeur

Mme Elisabeth CANOMERAS
Responsable infrastructures

M. Jérôme BOUTILLIER
Responsable opérationnel
exploitation

De gauche à droite:
Philippe Gauderon, Swati Rastogi Mayor,
Pierre-Alain Urech, Muriel Widmer,
Jean-Marc Chatelan

Conseil des communes

En application de l'article 23 des Statuts de la Compagnie, le Conseil des communes a été constitué le 13 octobre 2021 comprenant 11 membres représentant les communes desservies par la ligne du LEB et 2 représentant-es des communes actionnaires.

Liste des membres en 2023

M. Pascal Favre,
Président du Conseil
des communes et Syndic
de la Commune d'Étagnières

M. Daniel Leuba,
Vice-président du
Conseil des communes et Syndic
de la Commune de Montilliez

M. Serge Bornick
Syndic de la Commune d'Échallens

M. Patrick Eturnaud
Chef de service de la Ville de Lausanne

M. François Guignard
Syndic de la Commune de Fey

M. Philippe Jamain
Syndic de la Commune
de Goumoëns-la-Ville

Mme Rebecca Joly
Conseillère municipale
de la Ville de Prilly

M. Pierre Matthey
Conseiller municipal
de la Commune d'Assens

M. Patrick Oppliger
Conseiller municipal
de la Commune
de Romanel-sur-Lausanne

M. Ludovic Peguiron
Syndic de la Commune de Bercher

M. Pascal Pollie
Syndic de la Commune de
Villars-le-Terroir

Mme Nathalie Schöni
Conseillère municipale
de la Commune de Jouxten-Mézery

Mme Giusy Sicuro
Conseillère municipale
de la Commune
de Cheseaux-sur-Lausanne

Le Conseil d'administration a tenu 5 séances et 5 séminaires durant l'exercice, traitant notamment les objets suivants:

- Jubilé des 150 ans du LEB
- Evolution de la gouvernance de l'entreprise: fonctionnements du Conseil d'administration et du Conseil des communes
- Organisation entre les tl et le LEB – Convention de gestion
- Statistiques de fréquentation et enquête de satisfaction clients
- Programme de développement stratégique (PRODES)
- Vision LEB 2050
- Migration vers le Contrôle continu de la marche des trains (ZBMS)
- Comptes 2022 et rapport de l'Organe de révision
- Principe de gestion de la trésorerie
- Budget 2024
- Revue et analyse de la matrice des risques
- Suivi des mesures de lutte contre les cyber-risques
- Suivi des grands projets du LEB
- Convention de prestations 2025-2028
- Convention Transport régional de voyageurs 2025-2026
- Diverses adjudications de marché public

Le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 21 juin 2023 à la salle du Conseil des Communes d'Échallens, sous la présidence de M. Philippe Gauderon, Président du Conseil d'administration.

Monsieur le Président a salué la présence de trente-cinq actionnaires, en particulier celles du représentant de la Confédération et du Canton, des Communes, des invités ainsi que de la presse. La Commune d'Échallens s'a été remerciée pour avoir généreusement accueilli la présente assemblée.

Après les remerciements d'usage, le président du LEB, M. Gauderon, a fait le point sur les développements de la compagnie en 2022, notamment le lancement de la cadence 15 minutes et l'ouverture réussie du Tunnel sous l'Avenue d'Échallens à Lausanne.

Le Conseil d'Administration a élaboré une nouvelle stratégie pour faire face aux défis futurs, tels que les enjeux climatiques et énergétiques, la nécessité de solutions de transport durables et multimodales, ainsi que la problématique de la contre-pointe sur la ligne. Le Conseil des communes, mis en place en 2021, a également contribué à ces discussions.

Le directeur du LEB, M. Olivier Bronner, présente les réalisations de l'année, mettant en avant la sécurité, la ponctualité et les projets futurs, tandis que les résultats montrent une augmentation de la fréquentation et de la satisfaction client.

Mme Valérie Bourquard, responsable Finances et Achats, a présenté et commenté les comptes 2022 de la Compagnie aux actionnaires.

L'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité le rapport annuel et les comptes de l'exercice 2022 (rapport de l'Organe de révision et procès-verbaux des 22 juin 2022) et a donné décharge au Conseil d'administration de sa gestion. Elle a ensuite mandaté la Fiduciaire Mazars SA en qualité d'Organe de révision pour l'exercice 2023.

Sur la base des Statuts adoptés le 3 février 2021, le Conseil d'administration a été réélu, pour une période d'un an :

M. Pierre-Alain Urech

Vice-président des CFF et administrateur à la Banque Cantonale Vaudoise, en qualité de représentant du Canton de Vaud.

M. Jean-Marc Chatelan

Directeur commercial chez Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud et Vice-syndic de Bercher, en qualité de représentant du district du Gros-de-Vaud.

M. Philippe Gauderon,

Ancien membre de la direction des CFF et ancien responsable de CFF Infrastructure, en qualité de représentant indépendant.

Mme Swati Rastogi Mayor,

Directrice Commerciale et Energie chez SIE SA, en qualité de représentante de l'agglomération de Lausanne et de Lausanne-Ouest.

Mme Muriel Widmer

administratrice indépendante (Onde Verte, Retraites Populaires, Ensemble Hospitalier de la Côte, Banque Raiffeisen de Versoix), en qualité de représentante indépendante.

Il a été indiqué que Mme Ariane Jost, assistante de direction du LEB et secrétaire du Conseil d'administration depuis 10 ans quittait la Compagnie du Chemin de fer LEB au 30 juin 2023 et sera remplacée par Mme Mélanie Silva. Elle a été vivement remerciée pour son engagement et le travail réalisé.

Monsieur le Président a adressé des remerciements à nos partenaires, aux transports publics lausannois pour le travail important fourni, aux communes ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs-rices pour leur engagement quotidien.

Contrôle interne et système de management des risques

Le système de contrôle interne

Le système de contrôle interne (SCI) du LEB est basé sur les principes du Code des obligations suisse. Le SCI couvre les aspects de la comptabilisation, de l'établissement des états financiers. La documentation du SCI a été mise en place afin de respecter les principes légaux et principalement l'article 728a du Code des obligations suisses. Elle respecte également les normes comptables Swiss Gaap RPC.

Management des risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de non-récupération de montant mentionné à l'actif circulant du bilan. Les montants à encaisser par le LEB font l'objet d'un contrôle régulier. Le risque économique de non-récupération est

provisionné selon la connaissance et le risque potentiel de non-récupération.

Risque sur les investissements

Le risque sur les investissements est faible. En effet, les plans d'investissements sont validés par les autorités fédérales et cantonales. Le suivi de la mise en œuvre des investissements au sein du LEB fait partie du processus de gestion quotidien.

Autres risques

Les autres risques financiers font l'objet d'un suivi direct ou indirect selon l'importance de leurs impacts économiques.

Les nominations statutaires

Propositions du Conseil d'administration

Se référant au rapport qui précède, le Conseil d'administration a l'honneur de soumettre à l'Assemblée générale du 21 juin 2023 les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et de l'organe de révision, approuve les comptes et le bilan au 31 décembre 2022.
2. Elle donne décharge au Conseil d'administration de sa gestion.

Nominations statutaires lors de l'Assemblée générale du 21 juin 2023

En application de l'article 13 des Statuts de la Compagnie, l'Assemblée générale procède à la nomination de l'ensemble des administrateurs et de l'organe de révision.

Conseil d'administration

Sur la base des Statuts modifiés le 3 février 2021, l'ensemble des membres du Conseil d'administration sont élus pour une durée d'une année.

Organe de révision

Le Conseil d'administration propose que le mandat soit attribué pour une année à Mazars SA qui correspond aux exigences requises.

Lexique des abréviations

BAMO	Bureau d'aide au maître d'ouvrage
Be 4 / 8	Rame électrique pouvant circuler à des vitesses jusqu'à 100 km / h de 2e classe dotée de huit essieux porteurs dont quatre moteurs
Bt	Véhicule de commande dotée de la 2e classe
CA	Conseil d'administration
CEF	Centre d'essais et de formation
CGT	Centre de gestion du trafic
CTV	Communauté tarifaire vaudoise
DAP	Décision d'approbation des plans
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
EA	Entreprises accessoires
GAT	Garage atelier
HT	Haute tension
IS	Installations de sécurité
LEB	Compagnie de chemin de fer Lausanne-Échallens-Bercher SA
LHand	Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées
MAG	Soudage Metal active gas
OIBT	Ordonnance sur les installations à basse tension
OFT	Office fédéral des transports
PAP	Procédure d'approbation des plans
PCT	Prescriptions de circulation des trains
PI	Passage inférieur
PN	Passage à niveau
PRODES 2030	Programme de développement stratégique 2030
RBe 4 / 8	Rame électrique pouvant circuler à des vitesses supérieures à 100 km / h de 2e classe dotée de huit essieux porteurs dont quatre moteurs
RER	Réseau express régional
RTE 20100	Règlement traitant de la sécurité lors de travaux sur et aux abords des voies
R1	Révision 1
SCI	Système de contrôle interne
SEV	Syndicat du personnel des transports
SIL	Services industriels de la Ville de Lausanne
tl	Transports publics de la région lausannoise
Tm	Tracteur ferroviaire à moteur diesel
TPN	Transports publics de la région nyonnaise
TRV	Transport régional voyageurs
ZBMS	Système de contrôle de la marche des trains des chemins de fer à voie métrique

Impressum

Textes

Porte-parolat tl pour la Compagnie
du chemin de fer Lausanne-Échallens-Bercher

Photographies

Noura Gauper, Jean-Bernard Sieber
et collections tl et LEB

Graphisme

Plates-Bandes communication

Impressions

PCL Presses centrales

Papier Genesis provenant
à 100 % de vieux papier issus
du circuit de recyclage, FSC,
Ange bleu, CO₂ neutral.



